L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

Retrouvez toutes les nouveautés intégrées dans la nouvelle version en cliquant ici.

Nouvelle version du téléservice prescription de transport

Bonjour,

Nous vous informons que vous pouvez accéder à la nouvelle version du téléservice prescription électronique de transport. Cette version plus ergonomique et plus facile d'utilisation, intègre également une nouvelle fonction permettant l'élaboration d'une demande d'accord préalable (DAP).

Elle remplace la prochaine version qui va prochainement cesser de fonctionner.

De manière transitoire, vous pouvez accéder aux deux versions du service, selon votre choix, de manière à avoir le temps de vous approprier la nouvelle version du service.

A partir du 11 octobre 2021, seule cette dernière sera disponible. En conséquence, l'accès en consultation aux prescriptions réalisées via l'ancien service (Gérer mes prescriptions) ne sera plus possible. Bien évidemment, les transporteurs auront toujours l'accès aux prescriptions dématérialisées réalisées sur les deux versions du service, pour permettre la réalisation du transport et la facturation en ligne de la prestation.

Cordialement,
Votre équipe amelipro